

Crise permanente de l'hébergement d'urgence

Votée le 19 décembre 2023, la loi dite « asile-immigration » prévoyait que les étrangers déboutés du droit d'asile ou sous le coup d'une obligation de quitter le territoire soient privés du droit à l'hébergement d'urgence. Si la mesure fait partie des 32 articles à avoir été censurés par le Conseil constitutionnel, cela ne facilitera pas pour autant l'accès des sans-abris, qu'ils soient ou non migrants, à un hébergement d'urgence tant ce service est de longue date sinistré. À Tours, comme partout en France, les associations et collectifs d'aide aux sans-abris en font depuis des années le constat et dénoncent le manque de moyens accordés à l'hébergement, qui relève pourtant d'une obligation de l'État au même titre que la santé ou l'éducation. Pour suivre les directives nationales d'invisibilisation des personnes sans abri, la Préfecture

bloque l'information de l'opinion sur l'ampleur des besoins évidents en Touraine qui ne peuvent, faute de moyens suffisants, être satisfaits. Les demandes quotidiennes formulées auprès du 115 ont presque doublé en deux ans, mais la Préfecture interdit désormais au service intégré d'accueil et d'orientation de l'Entr'aide et Solidarité — association qui, depuis 2011, est en charge de l'hébergement d'urgence dans le département et collecte annuellement toutes les données à ce sujet — de publier le nombre des appels reçus. Pour tenter de quantifier l'ampleur des dégâts, c'est du côté des

associations d'aide aux sans-abris qu'il faut aller chercher les informations. Depuis septembre 2023, Chrétiens-Migrants adresse, en moyenne, 30 demandes (pour 82 personnes) chaque semaine au 115. 55% d'entre elles sont refusées et 45 personnes sont ainsi laissées à la rue en permanence. Sachant que six autres associations font de même (Secours Catholique, RESF, la Table de Jeanne-Marie, Utopia 56, Pas d'Enfants à La Rue, Cimade) et que plus de 200 demandes étaient quotidiennement adressées au 115 en novembre, le nombre de personnes sans abri pourrait être porté à 300. Face à ce qui ressemble à un désengagement des pouvoirs publics, les associations, les collectifs, voire des citoyens agissant de leur propre chef, tentent de pallier ce manque intolérable. Plus de 200 places d'hébergement solidaire

ont été créées dans tout le département, dont une soixantaine pour des mineurs non-accompagnés qui ne sont pris en charge ni par le Département, ni par l'État. La Table de Jeanne-Marie participe, à la hauteur de ses moyens à cet effort. Entre fin septembre 2023 et fin janvier 2024, 1185 nuitées ont ainsi été payées par l'association. Malheureusement, la fermeture pour travaux de l'hôtel Formule 1 avec lequel elle avait un accord, et surtout l'épuisement des réserves financières disponibles, ne lui permet plus à ce jour de maintenir cette aide.

Olivier, bénévole à la TJM

Portrait de bénévole : Gilbert

Souvent bonnes, parfois mauvaises, la vie réserve bien des surprises. Celle de Gilbert n'échappe pas à la règle. Ancien légionnaire, chef d'entreprise, peintre-décorateur, il a beaucoup voyagé et a vécu 15 ans à l'Île de la Réunion. Lorsque, de retour en Métropole, des soucis financiers l'ont laissé pendant trois mois d'hiver sans domicile ni ressources, c'est à la Table de Jeanne-Marie qu'il a trouvé un endroit pour réchauffer son corps et son cœur. Un temps bénéficiaire, il y est tout naturellement revenu comme bénévole. Depuis quatre ans, dès que son emploi du temps le lui permet, il se fait un devoir d'être présent pour rendre à ceux qui l'ont aidé ce qu'il appelle « la monnaie de leur pièce » en participant à toutes les activités qui permettent à la Table de Jeanne-Marie de fonctionner au quotidien. Plus qu'un devoir du reste, c'est pour lui une nécessité, même si la tâche est rude. « Il y a beaucoup de bénéficiaires qui sont dans des situations de détresse et ils ont beau faire le 115, il n'y a pas de place. Ils ne savent pas comment faire. » Face à la violence d'un certain modèle social, face à la détresse de celles et ceux qui la subissent, Gilbert ne baisse pas les bras ni ne détourne les yeux. Avec d'autres, il a fait le choix de la solidarité et de la générosité, autant de valeurs qui font vivre la Table de Jeanne-Marie et nous rappellent, s'il en était besoin, que l'union fait la force.



droits réservés - TJM



droits réservés - TJM

La Coordination Migrants

La Table de Jeanne Marie participe chaque mois à ce qu'on appelle la Coordination Migrants. En Indre et Loire, celle-ci regroupe une vingtaine d'associations qui se retrouvent pour partager l'actualité quotidienne et se mobiliser sur des situations difficiles concernant les personnes migrantes. Les statuts des participants sont divers mais qu'il s'agisse d'associations subventionnées pour des missions d'intérêt public ou d'associations militantes, toutes partagent le souci de l'accueil inconditionnel des personnes que les difficultés de la vie ont conduit à rechercher un asile. Souvent ces personnes, qui vivent parmi nous dans nos villes et nos quartiers, sont sans ressource et en situation administrative précaire. C'est pour répondre à leurs besoins en alimentation, en santé, en hébergement et en titres de séjour que les associations de la Coordination Migrants se mobilisent et échangent des informations pratiques.

Par exemple, lors de la dernière rencontre de janvier, la Croix Rouge a présenté un nouveau dispositif qui permet le rétablissement des liens familiaux entre personnes étrangères qui ont perdu la trace d'un proche ou d'un compagnon de migration. Que ce soit à la suite de conflits, d'une catastrophe naturelle ou de toute autre situation humanitaire, ou encore lors du parcours migratoire, il est fréquent que des familles soient séparées. Grâce à son réseau mondial, la Croix Rouge recherche les proches perdus pour renouer les liens ou, malheureusement, informer de leur disparition. Plus de la moitié des recherches entreprises donnent un résultat.

Sans que la liste soit exhaustive, les associations présentes au sein de la Coordination Migrants sont :

- > Chrétiens Migrants qui accueille les personnes d'origine étrangère pour les aider dans l'hébergement et les conseille pour un dossier,

- > Émergence, qui dispose de 13 établissements et services pour l'accueil, l'hébergement et la santé des personnes en situation précaire, permet l'accès à des douches ou à des vestiaires, accueille les familles à la journée, propose des repas, organise l'hébergement de nuit (la Nuitée pour les femmes, au Village pour les familles) et assure des intermédiations locatives,

- > Le Secours Catholique qui assure également un accueil social en écoutant et accompagnant les personnes qui se présentent aux permanences,

- > Entraïdes et Solidarités qui compte plus de 200 bénévoles et 150 professionnels pour l'urgence sociale et dont la mission la plus connue est la gestion du 115, numéro d'appel pour l'hébergement d'urgence,

- > JRS Welcome qui accueille chez l'habitant des personnes seules en situations régulières pour une durée de 6 mois,

- > Emmaüs 100 pour 1 qui s'appuie sur un principe simple : 100 adhérents cotisent chaque mois selon leurs moyens pour loger de manière pérenne une famille, le temps nécessaire pour qu'elle soit régularisée et qu'elle retrouve son autonomie,

- > Utopia 56 qui soutient et aide à l'hébergement les mineurs isolés,

- > la Cimade qui manifeste une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées et défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions,

- > La Barque, un café associatif ouvert tous les jours de la semaine pour un accueil inconditionnel, anonyme et en libre adhésion,

- > le mouvement du Nid qui agit en soutien aux femmes prostituées,

- > L'AMMI Val d'Amboise qui accueille des mineurs migrants isolés dans le Val d'Amboise,

- > Skola 37 qui aide les migrants dans l'apprentissage du français et l'intégration dans un parcours scolaire,

- > Soliha 37 qui favorise l'accès et le maintien dans l'habitat pour des personnes défavorisées,

- > Coallia qui accompagne les demandeurs d'asile et les réfugiées dans leurs démarches,

- > l'ACAT qui lutte pour l'abolition de la torture et soutient les personnes qui en sont victimes,

- > RESF, un réseau de collectifs locaux et de syndicats d'enseignants qui défendent les droits de l'homme et des immigrés, en développant un mouvement actif contre la politique migratoire du tri et du rejet des étrangers.

L'animation de la Coordination Migrants et le compte rendu des rencontres mensuelles sont assurés par la Pastorale des migrants du Diocèse de Tours.

Si les rencontres de la Coordination Migrants mettent en lumière les impasses et les échecs de la politique migratoire actuelle du gouvernement français, illustrées par les situations insupportables et récurrentes, en particulier dans le domaine de l'hébergement et des réponses apportées aux demandes de titres de séjour, qui y sont présentées, elles restent cependant encourageantes car elle témoigne de la forte mobilisation des associations en faveur d'un accueil digne et humain de toutes celles et ceux qui fuient leur pays sous la contrainte.



manifestation des associations de la Coordination Migrants devant la Préfecture

droits réservés - TJM

Les hauts et les bas de l'accueil à la Table de Jeanne-Marie

Lorsque l'on est bénévole à la Table de Jeanne-Marie et encore plus si l'on est responsable, il peut arriver que l'on se retrouve face à des moments de tensions. La TJM accueille un public très divers, jeune ou vieux, de cultures et de pays différents et ne parlant pas toujours le français. Il est donc normal que cela engendre parfois des frictions.

Il y a d'abord les petites incivilités vis-à-vis des bénévoles. Comme par exemple, « oublier » de dire merci à la personne qui sert, mettre de la mauvaise volonté à suivre les quelques règles de vie de la TJM, comme, débarrasser son assiette, ses couverts et son verre, à la fin du repas ; ou encore accuser un bénévole de lui avoir manqué de respect.

Pour ces petites tracasseries, je pense que le mieux est d'y répondre sans s'énerver et avec le sourire. Parce que la plupart du temps, elles sont le fait de personnes qui sont en grande détresse. Enfermées dans leurs préoccupations ou leurs difficultés, elles n'ont parfois même pas conscience d'être désagréable. Donc si quelqu'un ne me dit pas merci, eh bien je ne me formalise pas et le plus souvent la meilleure manière de réagir est de dire quelque chose de gentil, comme souhaiter « bon appétit » à la personne. Vous voyez en général son sourire revenir...

Ce qui est plus difficile à gérer c'est lorsque ces incivilités ont lieu entre bénéficiaires. Par exemple, j'ai eu le cas dernièrement d'un monsieur âgé et fatigué qui n'avait pas de place au 115. Il râle parce qu'un jeune bénéficiaire lui passe devant alors qu'il s'apprêtait à poser son assiette sale sur le chariot. Manque de chance pour tout le monde, le jeune en question est très instable. Très vite, le ton monte entre les deux et certains bénéficiaires ayant assisté à la scène prennent parti pour l'un ou pour l'autre ! Que faire ?

La première chose, c'est de les séparer : un bénévole emmène le vieux monsieur et sa compagne dans la cour et lui parle pour le calmer et moi je reste avec le jeune. Je tente de le conduire vers la sortie en lui expliquant qu'il ne doit pas s'énerver pour si peu (parce que lui me jure que c'est le monsieur âgé qui l'a verbalement agressé) Ensuite, il faut aussi apaiser les quelques bénéficiaires remontés qui font la leçon à ce jeune qui « a manqué de respect » à un aîné.

Au final, une situation un peu confuse où tout le monde parle en même temps mais qui finit par se calmer d'elle-

même. Une dernière chose à faire dans ces moments-là : s'assurer que les personnes en conflit ne partent pas au même moment. Nous avons gardé le monsieur et sa compagne, le temps que le jeune s'éloigne, avant de les faire sortir.

Mais il peut aussi arriver qu'un accrochage dégénère dans la violence. Dans ce cas, il faut en tout premier lieu s'assurer que personne n'est en danger, ce qui inclut bien évidemment notre propre personne.

Il est très rare que deux personnes en viennent aux mains, mais si cela arrive il faut savoir que l'on peut toujours compter sur d'autres bénéficiaires pour aider à les séparer et à les calmer. Ce qui est plus difficile c'est de faire face à un individu qui relève de la psychiatrie.

Personnellement, en trois ans de bénévolat je n'ai eu qu'une seule expérience de ce genre C'est arrivé à la fin d'un service, donc bien heureusement, il y avait peu de monde. Je ne me souviens plus de la raison qui a déclenché la violence de ce bénéficiaire en particulier, mais c'était un homme physiquement impressionnant avec des troubles psychiatriques et en pleine crise.

Nous l'avons laissé se défoncer sur le matériel (une petite table a subi sa colère) et je m'assurais que les autres restent loin de lui.

J'ai ensuite appelé la police municipale, car dans un cas comme ça, il n'y a rien à faire. L'homme en crise est finalement sorti avant l'arrivée de la police. Une chose que j'ai retenue de cette expérience, c'est la solidarité et l'esprit de groupes des autres bénéficiaires et de tous les bénévoles présents. Je ne me suis pas sentie seule face à cet individu, il y a eu comme une réaction instinctive de toutes les personnes sur place, et j'avais l'impression d'avoir un « cordon de protection » autour de moi !

En conclusion, il ne faut pas oublier que de tels incidents sont rares à la Table de Jeanne-Marie et que ce qui est habituelle c'est une ambiance conviviale. Il y a toujours des personnes pour aider les bénévoles à mettre le couvert ou pour prendre un torchon et essuyer une table avant de s'y installer. Et lorsque quelqu'un va mal, il suffit souvent de le laisser parler s'il en a envie ou de le laisser s'isoler au fond de la salle s'il préfère.

Emmanuelle, bénévole à la TJM



droits réservés - TJM

Contactez & soutenez la Table de Jeanne-Marie

☎ 06.88.25.20.96 - ✉ latabledejeannemarie@gmail.com - 📍 65, rue Febvotte, 37000 Tours

Grâce à vos dons, nous pouvons accueillir et aider des familles entières et ranimer la vie en créant du lien.

10€ de don permet d'aider 2 personnes à manger durant 1 année

Vous pouvez faire un don directement sur notre site <https://latabledejeannemarie.org/faire-un-don/>